



Compte-rendu de la réunion Comité de programmation du GAL Pithiverais & Gâtinais du 25 Septembre 2018

Etaient présents

- **Collège public : 8/10**
 - **Membres titulaires** : Mmes BEVIERE, PASQUET, ROBINEAU
MM. de RAFELIS, MALET, ROUMEGUERE, TARTINVILLE, THION
 - **Membres suppléants** :
- **Collège privé : 9/16**
 - **Membres titulaires** : Mmes ALERBACK, BUTOR, DALLOT, BOFFIN, MICHE
MM. BUIZARD-BLONDEAU, GODEAU, GIRARD
 - **Membres suppléants** : MM. PARENT
- **Invités** : Mme BELLOT-BERNARD
MM. COUVRAND, JANNEQUIN, VOYER

Etaient excusés :

- **Collège public** :
- **Collège privé** : Mmes PERTOLDI,
MM. ANGUERA, GOUT, LEFEBVRE, RICHARD

Mme DALLOT, Présidente du Comité de programmation, accueille les membres de cette instance. Le double quorum étant atteint, elle soumet à validation le compte rendu du dernier comité de programmation. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé.

PRESENTATION DES PROJETS POUR AVIS D'OPPORTUNITE

- **Projet « Les 500 ans de la naissance de Gaspard II de Coligny »**

Présentation du projet par Mme MARTIN

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

Mme MARTIN précise que les événements de 2019 bénéficient de la labellisation régionale « 500 ans de la Renaissance » et du label « Commémorations nationales ».

M. ROUMEGUERE souligne l'intérêt du projet et réitère les remarques formulées par le comité technique concernant la nécessité de communiquer sur le rendu des colloques sous une forme plus accessible au grand public.

Mme MARTIN répond qu'il est en effet prévu un résumé des colloques sur 4 à 5 pages maximum.

Mme DALLOT demande ce qu'il en est de la continuité des actions, notamment la chasse aux trésors. Mme MARTIN précise que les livrets d'énigmes permettront de mieux appréhender toutes les collections. Concernant la continuité des actions, le grand public et les associations seront consultés pour envisager les suites à donner.



M. TARTINVILLE demande combien de visiteurs fréquentent aujourd'hui le musée ?

Mme MARTIN répond qu'à ce jour le musée ne bénéficie pas d'une très grande fréquentation avec moins de 1000 visiteurs par an. Le musée est actuellement en rénovation. Les différentes expositions et animations ne pourront qu'être bénéfiques pour la fréquentation du musée.

M. TARTINVILLE demande si les scolaires seront mobilisés ?

Mme MARTIN précise qu'il existe déjà des temps consacrés aux classes de CM2 et des rencontres annuelles pour les collégiens. Ce renouveau du musée devrait dynamiser les rencontres scolaires et permettra de couvrir un plus grand nombre de classes.

Mme DALLOT remercie Mme MARTIN pour cette présentation.

▪ **Projet « Lancement de la Route de la Rose ».**

Mme DALLOT invite M. NERAUD à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. de RAFELIS met en avant l'une des caractéristiques spécifiques du projet qui lui semblent particulièrement intéressante : en plus des retombées économiques habituelles en termes d'hébergement et de restauration, cette action est un signe politique fort à destination d'une filière d'exception importante pour le Loiret. Il ajoute que cette filière rencontre des difficultés, et que développer l'aspect touristique autour de la rose du Loiret ne pourra que lui être profitable.

Mme DALLOT souligne la volonté de Bellegarde de candidater pour faire partie intégrante de la Route de la Rose.

M. MALET précise qu'il existe les roseraies du Château et que la commune a la volonté de créer un musée de la Rose au rez-de-chaussée du Château.

M. NERAUD ajoute que l'engouement autour de la route de la rose s'amplifie, l'ADRT vient de recevoir la candidature de Yèvre-le-Chatel, classé « Les plus beaux villages de France »

M. ROUMEGUERE suggère, dans une deuxième phase du projet, d'impliquer les consommateurs locaux pour permettre une démultiplication de cette initiative (ancrage local et impact économique).

M. NERAUD souligne que les communes peuvent servir de relais pour s'adresser aux habitants. Par ailleurs, l'objectif de l'ADRT est de lancer cette opération, qui pourra d'ici quelques temps être reprise et conduite par les acteurs eux-mêmes.

M. PARENT précise que cette action permet la mise en réseau des acteurs qui ne se connaissaient pas autour de la rose. Des projets sont d'ores et déjà engagés notamment avec des producteurs qui vont ouvrir leurs roseraies au public. Une véritable dynamique est enclenchée.

M. BUIZARD-BLONDEAU s'interroge sur les financements des collectivités, quelles sont celles qui seront sollicitées ?

M. NERAUD répond que le raisonnement se fait par territoire, sachant que le Nord Loiret sera couvert financièrement par le programme LEADER, les autres territoires couverts par un site d'exception seront

sollicités, ce sera notamment le cas de la Métropole ou la ville d'Orléans. Il souligne qu'il est important que le financement soit équitable et que l'ensemble des territoires y contribuent.

Mme DALLOT remercie M. NERAUD de sa présentation.

AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION SUR LES PROJETS PRESENTES POUR AVIS D'OPPORTUNITE.

Mme DALLOT revient sur les deux projets présentés précédemment et propose de reprendre la grille d'analyse qui permettra ensuite de voter.

- **« Les 500 ans de la naissance de Gaspard II de Coligny »**

Pour ce dossier Mme ROBINEAU quitte la séance, en tant que Vice-Présidente de l'association les amis du musée de Chatillon-Coligny et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°5 « Structurer et développer l'offre de tourisme de « culture et d'art de vivre » »	13 479 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de B aucun D Critères complémentaires : A, B et C	FAVORABLE (16 voix sur 16 votants)

Préconisations formulées : Prévoir une vraie campagne de communication pour les différents événements de 2019 y compris via les réseaux sociaux.

- **« Lancement Route de la Rose »**

Pour ce dossier M. PARENT quitte la séance, en tant qu'administrateur de l'ADRTL en charge des Parcs et Jardins et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre de tourisme de nature »	27 508 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : A Critères complémentaires : A	FAVORABLE (16 voix sur 16 votants)

AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION POUR AVIS D'ATTRIBUTION

- Guide des producteurs locaux en Pithiverais

Mme BEVIERE et M. TARTINVILLE ne prennent pas part au vote en tant que représentants de la structure porteuse, et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer l'offre de tourisme de « culture et art de vivre » »	01 Juin 2018	13 940.16 €	FAVORABLE (15 voix sur 15 votants)

- Expérimentation d'un maillage d'acteurs pour un Grand Pithiverais très accueillant
M. BUIZARD-BLONDEAU ne prend pas part au vote en tant que Président de l'Office de tourisme du Grand Pithiverais, et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°3 « Organiser l'accueil et l'information touristique »	06 Aout 2018	9 162.56 €	FAVORABLE (16 voix sur 16 votants)

- Démarche Pays à vélo

M. de RAFELIS ne prend pas part au vote en tant que Président du Syndicat du Pays Gâtinais

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°9 « Coopération interterritoriale et/ou transnationale »	11 Septembre 2018	9 706.00€	FAVORABLE (16 voix sur 16 votants)

- Création d'un circuit de randonnée pédestre dans la Vallée de l'œuf, passant par Chantaloup

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre de tourisme de nature »	19 Septembre 2018	22 987.04 €	FAVORABLE (17 voix sur 17 votants)

POINTS SPECIFIQUES SUR DOSSIER DEJA VISE EN OPPORTUNITE

- Arboretum des Barres**

Mme COATGLAS précise qu'une demande en opportunité a reçu un avis favorable en février dernier sur la saison culturelle 2018 de l'Arboretum des Barres, or, en juin dernier, l'ONF a fait savoir que l'Arboretum ne serait plus ouvert au public dès la saison prochaine, ce qui vient rompre la pérennité de l'action engagée en 2018.

M. GIRARD précise que l'ONF est engagé depuis 10 ans pour la gestion des collections de l'Arboretum et pour l'ouverture au public dans une perspective d'augmentation de la fréquentation. L'activité, au fil de ces années, s'est bien développée mais les soutiens financiers pour assurer ces missions ont, quant à eux, fortement baissés. Aujourd'hui, l'ONF n'a plus les moyens financiers d'assurer l'accueil du public qui laisse une perte annuelle de l'ordre de 300000 €. L'ONF va poursuivre l'entretien des collections. Pour l'accueil du public des réflexions sont engagées avec la préfecture, la Région, le Département et les collectivités locales pour trouver une solution à la reprise de cette activité. Monsieur de RAFELIS précise qu'une nouvelle réunion pour débattre de cette question est prévue à la Préfecture le vendredi 28 septembre à 16 heures.

Concernant le dossier qui faisait l'objet d'une demande LEADER, toutes les actions ont été conduites, et les concerts du mois d'Aout ont été complets 3 soirs sur 4. Le plan de financement initial a été abaissé dans la perspective d'une perte potentielle de l'aide LEADER et les dépenses s'établissent autour de 40000 €. La communauté de communes a octroyé une aide de 10000 € et compte tenu des recettes le reste à financer s'établit à 11 500 €. L'ONF s'interroge à déposer un dossier final compte tenu que l'action initiale ne pourra pas être reconduite. Elle voudrait avoir l'assurance qu'elle ne sera pas obligée de rendre les fonds en cas de contrôle.



M. TARTINVILLE indique que l'un des fondements de LEADER c'est l'expérimentation, si l'action n'est pas reconduite cela pose un vrai problème. Il rappelle qu'il y a plusieurs sas dans le cheminement d'un dossier, c'est tout d'abord l'instruction de la DDT qui sait que l'action ne pourra pas être reconduite par l'ONF, c'est la validation définitive du comité de programmation et c'est enfin l'ASP qui contrôle les dossiers et il est fort à parier que ce projet passera en contrôle.

M. ROUMEGUERE précise que compte tenu que le groupe de travail autour du Préfet est dans une perspective de maintien de l'ouverture au public il est nécessaire d'attendre le rendu des orientations prises pour le dépôt du dossier.

M. TARTINVILLE répond que l'action s'est déjà déroulée et que par conséquent soit un dossier est déposé soit il n'y a pas de dossier. C'est à l'ONF de prendre la décision de déposer son dossier en sachant qu'il existe un risque potentiel de contrôle. Si la Communauté de Communes a de nouveaux projets pour l'arboretum, ceux-ci seront examinés par le comité de programmation ultérieurement.

M. JANNEQUIN indique que le changement de bénéficiaire est possible. Concernant le risque de contrôle et de demande de remboursement, il existe effectivement, mais l'action a bien été réalisée telle que prévue, un dossier peut donc être déposé. Il appartient à l'ONF de prendre l'initiative de ce dépôt, s'il le souhaite.

Mme COATGLAS précise que compte tenu que les dépenses sont descendues en deçà du seuil de 50000€, les recettes ne seront pas prises en compte dans le calcul de l'aide Leader – C'est le cadre d'intervention qui nous y oblige.

M. BUIZARD-BLONDEAU trouve dommage d'être obligé de retirer les recettes de ce dossier eu égard à la situation de l'Arboretum.

⇒ L'ONF doit prendre sa décision rapidement sur un dépôt de dossier complet ou non pour instruction.

- **Chantiers des Minuits**

Mme COATGLAS précise que ce dossier a été examiné en opportunité en mai dernier. Les membres du comité de programmation avaient émis le souhait d'avoir un retour sur la saison 2018 afin de mieux calibrer l'année 2019, cette opération étant sur les 2 années.

Mme FAIVRE D'ARCIER précise que l'ensemble des événements organisés en juillet dernier avaient pour objectif de donner de la visibilité touristique aux chantiers. « Un été au château » a permis d'accueillir plus de 1600 visiteurs sur cette année de lancement (943 visites de chantiers, 62 pour l'atelier d'écriture et la restitution, 20 pour l'atelier taille de pierre, plus de 400 personnes pour la déambulation nocturne, 60 pour le barbecue international et 90 pour l'atelier d'observation des étoiles).

M. PARENT précise que la communication a été un peu tardive et de nouveaux canaux de diffusion ont été identifiés pour mieux communiquer sur 2019. La programmation de 2019 se veut pluridisciplinaire avec une implication plus importante du village. Tel qu'il est imaginé, l'événement permettra de déambuler autour de 3 lieux phares de la commune, le long de la Rimarde.

⇒ Le Théâtre des Minuits peut déposer son dossier pour 2018 et 2019.



EVALUATION A MI-PAROURS

Mme COATGLAS précise qu'une évaluation est obligatoire dans le cadre de LEADER à mi-parcours ou en fin de programmation. Nous sommes dans la phase où le GAL doit s'interroger sur l'opportunité de mettre en place une évaluation à mi-parcours et si oui la forme qu'elle prendra.

M. BUIZARD-BLONDEAU indique qu'une évaluation donnera des perspectives sur ce qui reste à faire jusqu'à la fin de la programmation.

M. de RAFELIS souligne que compte tenu de la faible consommation des crédits et de la modestie du nombre de dossiers déposés, une évaluation institutionnelle à mi-parcours ne s'impose pas.

M. ROUMEGUERE précise que l'évaluation serait utile pour analyser sans complaisance tant le fonctionnement de notre comité que la qualité des projets retenus par rapport aux fondamentaux de Leader et formuler des préconisations d'ajustement de nos pratiques de fonctionnement et de recherche de projets. Il faudrait aller chercher une compétence indépendante qui connaisse bien le programme et soit porteuse de références extérieures à notre GAL.

M. TARTINVILLE répond qu'il faut avoir un retour sur le fonctionnement du comité de programmation mais cela peut se faire en interne avec un stagiaire pour analyser la procédure. Une évaluation finale sera nécessaire et importante non seulement pour évaluer mais aussi et surtout pour anticiper une future programmation.

M. BUIZARD-BLONDEAU préfère que l'énergie soit concentrée à faire connaître le programme.

M. de RAFELIS ajoute qu'il serait possible d'évaluer le travail déjà effectué et de définir les modifications judicieuses à apporter à la démarche dans le cadre d'une rencontre entre membres du GAL.

M. GODEAU abonde dans ce sens et propose qu'un bilan soit réalisé en interne.

Mme PASQUET partage également ce point de vue et ajoute que l'énergie doit se concentrer pour trouver de nouveaux projets.

Mme ROBINEAU souligne qu'une évaluation externe ne démarrerait vraisemblablement que début 2019, le temps de réalisation et de restitution, nous serons déjà quasiment à la fin du programme.

⇒ La proposition d'une réunion de travail pour évaluer la démarche en interne est retenue mobilisant tous les membres du comité de programmation.

ANNULATION D'UN DOSSIER LEADER

La CCI du Loiret a fait savoir qu'elle souhaitait mettre fin au dossier déposé sur la « démarche de tourisme expérientiel ».

La démarche proposée dernièrement ne correspondait pas à la demande initiale (High Hospitality). Une seule rencontre a été programmée dans le cadre de cette action et il a été demandé à la CCI de tenir compte des particularités du territoire notamment avec le schéma touristique élaboré par l'Office de



Tourisme du Loiret qui a mobilisé de nombreux acteurs. Une proposition leur a été faite de sélectionner un groupe d'acteurs touristiques du territoire afin de ne pas mobiliser une nouvelle fois l'ensemble des acteurs, cela n'a vraisemblablement pas été retenu par la CCI.

⇒ Le dossier « Tourisme expérientiel : l'expérience client au service de notre territoire » sous le numéro OSIRIS RCEN190217DT0450020 est donc annulé et les fonds attribués seront désengagés.

QUESTIONS DIVERSES

- Coopération transnationale avec le Portugal et l'Espagne. Phase préparatoire de travail qui va permettre de décliner des actions à mettre en œuvre à partir de fin 2019 sur la thématique « tourisme et handicap ». Personne ne se porte volontaire pour participer à un déplacement.
- Temps d'échange du 28 septembre – un point sur la programmation sera effectué
- Prochain comité de programmation le 18 Décembre à 9h30 en présence de la députée européenne Mme DELAHAYE.

Ne relevant pas d'autres points à évoquer, Mme DALLOT lève la séance à 12h30.



COMITE DE PROGRAMMATION GAL PITHIVERAIS&GATINAIS
Feuille d'émargement - Réunion du 25 Septembre 2018

COLLEGE PUBLIC			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
BERTHAUD Jean		GALLET Jean-Claude	
BEVIERE Monique		COLIN Sébastien	
DE RAFELIS Lionel		GARDIA Georges	
MALET Jean-Jacques		FEVRIER Albert	
MASSON Clément		GUERINET Patrick	
PASQUET Christine		MELZASSARD Corinne	
ROBINEAU Isabelle		TISSERAND Francis	
ROUMEGUERE Pascal		BOURGOIN Christian	
TARTINVILLE Yves		BRUCHET Annie	
THION Denis		BARRIER Christian	

8/10

COLLEGE PRIVE			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
ALERBACK Annie		FONTAINE Alain	
ANGUERA Jean		PARENT Arnaud	
BUIZARD-BLONDEAU Maxime		ELAMBERT Alain	
BUTOR Carole		PETOUILLAT Robert	
COULON Jean-Marc		HUCK Timothée	
DALLOT Brigitte		ROUSSEAU Viviane	
di STEFANO Alain		HANNEQUIN Didier	
GODEAU Denis		HUCK Jocelyne	
BOFFIN Nathalie		MORISSEAU Florian	
GIRARD Quentin		Nocturne de Ferrières	
GOUT Jacques	Excusé	PERTOLDI Sylvianne	
LEFEBVRE Jean-Jacques		de TEMMERMAN Anne	
MANCEAU Jean-Louis		MANNEVY Claude	
MICHE Elodie		SIMONET Christophe	
RICHARD Jean		LEGUILLE MAHON Lucie	
SOUCHET Françoise		PAYSE Guy	

9/10

INVITES			
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
BESNIER Anne		JANNEQUIN Jean-Louis	
de CREMIERS Christelle		FARACO Claire	
GABORET Jalila		MASSON Davy	
VOYER David		BELLOT BERNIARD Evelyne	
COUVRAND Nicolas			